

<http://ugtg.org/spip.php?article635>



Confession d'avocats à un prêtre de passage

- Actualité -



Date de mise en ligne lundi 10 novembre 2008

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Non, je ne veux pas devenir l'Avocat qu'ils veulent !

Moi, je veux continuer à dire **NON** et rester fidèle à mon serment !

Moi, je veux suivre mes **Pairs** dans tous leurs combats et dire je m'accuse et je le ferai encore » !



Je m'accuse d'avoir commis le péché de défendre l'activiste qui lutte pour ses idéaux politiques. Je le défendrai encore.

Je m'accuse d'avoir défendu **Bourguignon** et **Madassamy**, empêcheurs « d'essencer »... Je les défendrai encore.

Je m'accuse d'avoir défendu le syndicat qui bloque mais qui protège.

Je m'accuse d'avoir défendu l'**Haïtien** qui en **1940** accordait nationalité et asile à tous les juifs du Monde quand, l'Etat français et sa police les livraient en pâture.

Je m'accuse d'avoir défendu l'**Haïtien** sans papiers, sa femme et son petit garçon de **5** ans. Je le défendrai et le cacherai encore.

Je m'accuse d'avoir défendu **le Blanc, le jaune, le noir**, car la couleur n'a rien à faire dans l'injustice d'homme qu'il subit. L'homme en détresse n'a qu'une seule couleur, celle de sa souffrance et que l'avocat ne peut défendre qu'avec en tête un épiderme, celui de son coeur. J'assurerai encore sa défense.

Je m'accuse d'avoir défendu le fils de béké qui un soir m'attendait à **22** heures, le coeur éventré par un drame à une heure où seule une parole d'Avocat pouvait l'ôter du chemin de la mort. Mon coeur d'Avocat écouterait encore cet homme.

Confession d'avocats à un prêtre de passage

Je m'accuse d'avoir méprisé la morgue du Préfet quand il le méritait ou voulait nous « fouetter ». Je le ferai encore.

Je m'accuse d'avoir déposé plainte contre le juge quand il violait la loi au non de laquelle il punissait. Je le ferai encore.

Je m'accuse d'avoir dénoncé l'atteinte à ma vie privée et aux confidences que protègent mon serment, car tout atteinte au secret d'un seul avocat est en même temps l'assassinat du secret de tous les avocats.

Je m'accuse d'avoir dénoncé cet assassinat du secret professionnel car je voyais ainsi brûler sous mes yeux, comme aux temps des razzias, le dernier refuge que le droit naturel offre à l'homme inquiet et en détresse : la confiance avec son avocat.

Je dénoncerai encore ces razzias que vous nommez « écoutes » « interceptions » « fichiers téléphoniques » et que je nomme assassinat en réunion de la confiance. Assassinat en réunion du secret professionnel ! J'ai dénoncé, je dénoncerai encore...

L'atteinte au secret professionnel par un mépris de tous les principes généraux, de toutes les conventions internationales et de toute la codification interne est avant tout une tyrannie.

Notre histoire a dit le poète Rilcy est « un tambour haletant, ébauchant l'édifice d'une pyramide...Pour s'épargner la mort ».

C'est dire que nous ne reculerons pas, nous qui avons fait le choix imprescriptible irrépressible, absolu de la vie.

Patrice TACITA - Sarah ARISTIDE - Félix RODES - Socrate Pierre TACITA - Roland EZELIN - Evita CHEVRY - Brigitte RODES - Charles NICOLAS - René FALLA. [1]

[1] Tous, avocats au barreau de Guadeloupe.